



# Eglise protestante de Genève

## Genève

Rapport de l'organe de révision  
au Consistoire

sur les comptes annuels 2024

# Rapport de l'organe de révision au Consistoire de l'Eglise protestante de Genève, Genève

## Rapport sur l'audit des comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Eglise protestante de Genève (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de variation du capital, le tableau de variation du capital des fonds et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités du Secrétariat Général relatives aux comptes annuels

Le Secrétariat Général est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Secrétariat Général est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Secrétariat Général a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la le Secrétariat Général du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Secrétariat Général ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Secrétariat Général.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Patrick Wagner  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Alexandre Lemonnier

Genève, le 20 mai 2025

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau de variation du capital des fonds, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Eglise protestante de Genève  
Bilan au 31.12.2024 (CHF)

Désignation	Solde au 31 / 12 /2024	Solde au 31/ 12/ 2023
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b><i>Actifs circulants</i></b>		
Trésorerie	5 753 197	7 988 797
Avoirs en banque dédiés (travaux)	0	4 717 553
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	113 972	113 973
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	798 468	726 301
Autres créances à court terme	769 603	752 522
Stocks	3 597	3 795
Actifs transitoires	274 752	148 889
<b><i>Total Actifs circulants</i></b>	<b>7 713 589</b>	<b>14 451 830</b>
<b><i>Actifs immobilisés</i></b>		
Immobilisations corporelles meubles et immeubles	36 856 095	31 476 940
Immobilisations financières	37 651 379	30 891 520
<b><i>Total Actifs immobilisés</i></b>	<b>74 507 474</b>	<b>62 368 460</b>
<b><u>Total ACTIF</u></b>	<b><u>82 221 063</u></b>	<b><u>76 820 290</u></b>

Eglise protestante de Genève  
Bilan au 31.12.2024 (CHF)

Désignation	Solde au 31 / 12 /2024	Solde au 31/ 12/ 2023
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b><i>Engagements à court terme</i></b>		
Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 475 356	955 873
Dettes à court terme portant intérêt	1 641 576	1 481 576
Autres dettes à court terme	195 726	95 603
Passifs de régularisation	3 081 560	3 062 703
Provisions à court terme	306 470	496 210
<b><i>Total Engagements à court terme</i></b>	<b>6 700 689</b>	<b>6 091 966</b>
<b><i>Engagements à long terme</i></b>		
Dettes à long terme portant intérêt	21 909 899	19 209 900
Provisions à long terme et postes analogues prévus par la loi	5 765 963	2 319 561
<b><i>Total Engagements à long terme</i></b>	<b>27 675 862</b>	<b>21 529 461</b>
<b><i>Capital des fonds</i></b>		
Fonds issu de tiers	29 211 304	28 020 530
<b><i>Total Capital des fonds</i></b>	<b>29 211 304</b>	<b>28 020 530</b>
<b><i>Capital de l'organisation</i></b>		
Capital libre généré	10 401 158	9 427 328
Capital lié (désigné) généré	8 232 051	11 751 004
<b><i>Total Capital de l'organisation</i></b>	<b>18 633 209</b>	<b>21 178 332</b>
<b><u>Total PASSIF</u></b>	<b><u>82 221 063</u></b>	<b><u>76 820 290</u></b>

Eglise Protestante de Genève  
Compte de résultat (CHF)

Désignation	Cumul au 31 / 12 /2024	Cumul au 31 / 12 /2023
<b><u>COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2024</u></b>		
<b>REVENUS</b>		
Revenus des dons & fonds affectés	3'165'474	3'353'968
Revenus des dons & fonds libres	5'683'013	6'571'726
Revenus des ventes	157'586	174'793
Revenus des prestations	1'007'092	1'242'953
Revenus des locaux de mission	79'141	67'319
Déductions sur ventes	3'847	-21'754
Variations de stocks	-198	-204
<b>Total REVENUS</b>	<b>10'095'956</b>	<b>11'388'800</b>
<b>CHARGES DIRECTES DE MISSION</b>		
Frais de collectes de fonds	-103'265	-119'137
Achats de marchandises	-190'962	-181'840
Frais d'animations et de support à la Mission	-162'432	-234'746
Support à la Mission	-112'823	-67'448
<b>Total CHARGES DIRECTES DE MISSION</b>	<b>-569'481</b>	<b>-603'171</b>
<b>Résultat Brut de Mission</b>	<b>9'526'475</b>	<b>10'785'630</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Charges de personnel Ministres et Diacres	-6'124'281	-6'425'878
Charges de personnel Administration	-2'247'209	-2'207'172
Autres charges de personnel	-46'328	-53'330
Prestations de tiers/temporaires	-57'818	-40'431
<b>Total CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>-8'475'636</b>	<b>-8'726'811</b>
<b>Résultat Brut de Mission incluant les charges de personnel</b>	<b>1'050'839</b>	<b>2'058'818</b>
<b>AUTRES CHARGES DE MISSION, AMORTISSEMENTS ET CORR. DE VALEUR, RES. OP. FINANCIERES</b>		
Charges des immeubles servant la Mission	-298'360	-360'336
Charges de véhicules et de transport	-11'747	-17'073
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	-116'172	-108'354
Charges d'administration et d'informatique	-402'449	-404'857
Charges de communication et publicité	-41'434	-50'871
Autres charges de Mission	-1'433'857	-1'432'056
Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations corporelles	-111'601	-109'568
Résultat des opérations financières courantes	-115'382	19'923
<b>Total AUTRES CHARGES DE MISSION, AMORTISSEMENTS ET CORR. DE VALEUR, RES. OP. FINANCIERES</b>	<b>-2'531'004</b>	<b>-2'463'191</b>
<b>Résultat Net avant hors Mission et extraordinaires</b>	<b>-1'480'164</b>	<b>-404'373</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES HORS MISSION</b>		
Résultat des placements financiers (titres)	2'449'588	168'171
Résultats d'immeubles de rendement	1'177'201	1'080'370
Total Amortissements et corrections de la valeur des activités hors mission	-489'063	-338'372
<b>Total RESULTAT DES ACTIVITES HORS MISSION</b>	<b>3'137'726</b>	<b>910'169</b>
<b>Résultat Net avant extraordinaires</b>	<b>1'657'562</b>	<b>505'796</b>

Eglise Protestante de Genève  
Compte de résultat (CHF)

Désignation	Cumul au	Cumul au
	31 / 12 /2024	31 / 12 /2023
Produits exceptionnels	696'718	24'130
Charges exceptionnelles	-308'269	-306'136
Produits et charges hors période	81'760	117'756
<b>Total des Produits et charges exceptionnels, uniques ou hors période</b>	<b>470'210</b>	<b>-164'249</b>
<b>Résultat de l'exercice avant variation des fonds</b>	<b>2'127'772</b>	<b>341'547</b>
Attribution des fonds affectés	-5'176'302	-4'016'366
Utilisation des fonds affectés	3'985'529	3'772'409
<b>Variation des fonds affectés</b>	<b>-1'190'773</b>	<b>-243'957</b>
<b>Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation</b>	<b>936'999</b>	<b>97'590</b>
Allocations au capital lié	931'631	2'090
Allocation au capital libre	5'368	95'500

Tableaux de variation du capital  
Années 2024 et 2023

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2023</i>	<i>Dissolution</i>	<i>Transferts</i>	<i>Apports</i>	<i>31.12.2024</i>
<i>Capital de l'organisation</i>					
Total Capital libre généré	9 427 327		968 463	5 368	10 401 158
Total Capital lié généré	1 362 196	-1 157 986	7 086 210	941 631	8 232 051
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>10 789 523</b>	<b>-1 157 986</b>	<b>8 054 673</b>	<b>946 999</b>	<b>18 633 209</b>

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2022</i>		<i>Transferts</i>	<i>Apports</i>	<i>31.12.2023</i>
<i>Capital de l'organisation</i>					
Total Capital libre généré	9 331 827			95 500	9 427 327
Total Capital lié généré	1 366 996		-4 800		1 362 196
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>10 698 823</b>	<b>0</b>	<b>-4 800</b>	<b>95 500</b>	<b>10 789 523</b>

Eglise protestante de Genève  
Tableau de variation du capital des fonds 2024

Désignation	31.12.2023 **	Prélèvements	Apports	Variation	31.12.2024
Fonds Fuog	5 294 806	-	-	-	5 294 806
Variation Fds Fuog	3 827 840	55 000	482 580	427 580	4 255 420
Fonds Hentsch	4 465 393	-	203 042	203 042	4 668 435
Variation Fds Hentsch	2 204 270	343 042	379 209	36 167	2 240 438
Fonds Degen	999 223	-	-	-	999 223
Revenus du Fds Degen	56 733	14 000	3 150	-10 850	45 883
Fonds Lullin - capital	476 351	-	-	-	476 351
Variation Fds Lullin	212 336	14 500	-	-14 500	197 836
Fonds Bühler	2 625	-	-	-	2 625
Variation Fds prix Bühler	11 557	-	-	-	11 557
Fonds Colladon	20 407	-	-	-	20 407
Variation fds prix Colladon	30 593	-	-	-	30 593
Fonds Rossier	1 484 279	-	-	-	1 484 279
Fonds Fauche	61 950	-	-	-	61 950
Rev.en faveur Cathédrale, Fds Fauche & Rossier	23 559	-	11 638	11 638	35 197
Variation Fds Rossier et Fauche	3 507	-	105 280	105 280	108 787
Fonds Dubois	1 107 647	-	-	-	1 107 647
Variation Fds Dubois	750 169	20 000	-	-20 000	730 169
Fonds des Aumôneries et des activités non-culturelles	500	3 000 500	3 000 000	-500	-
Fonds de diaconie	188 991	30 000	-	-30 000	158 991
Fonds jeunes ministres et stagiaires	1 621 070	200 000	150 339	-49 661	1 571 409
Fonds Redard	22 050	-	-	-	22 050
Fonds Sautter	577 500	-	-	-	577 500
Fonds d'aide aux pasteurs	103 700	2 500	-	-2 500	101 200
Fonds Bellevue	92 714	-	-	-	92 714
Variation Fds Bellevue	7 108	-	-	-	7 108
Fonds Schorer	2 525 936	-	-	-	2 525 936
Variation Fds Schorer	82 037	227 502	383 526	156 024	238 061
Fonds Vie Chère	437 220	-	-	-	437 220
Risque de fluctuations de cours	1 328 460	78 486	457 538	379 052	1 707 512
<b>Total des fonds issus de tiers</b>	<b>28 020 531</b>	<b>3 985 529</b>	<b>5 176 302*</b>	<b>1 190 772</b>	<b>29 211 304</b>

\*  
dont Revenus des dons affectés  
dont Résultat des placements financiers

CHF 3'165'474  
CHF 2'010'828

\*\* Les fonds liés à un but imposé par l'association ont été transférés en 2024 au capital lié généré par soucis de conformité à la RPC  
21 Dans le tableau comparatif 2022/2023, ils sont présentés en fonds issus de tiers.

Désignation	31.12.2022	Prélèvements	Apports	Variation	31.12.2023
Fonds Fuog	5 294 806			-	5 294 806
Variation Fds Fuog	3 426 807	5 000	406 033	401 033	3 827 840
Fonds Hentsch	4 465 393			-	4 465 393
Variation Fds Hentsch	1 841 396		362 874	362 874	2 204 270
Fonds Degen	999 223			-	999 223
Revenus du Fds Degen	44 408	10 000	22 324	12 324	56 733
Fonds Lullin - capital	476 351			-	476 351
Variation Fds Lullin	207 573		4 764	4 764	212 336
Fonds Bühler	2 625			-	2 625
Variation Fds prix Bühler	11 531		26	26	11 557
Fonds Colladon	20 407			-	20 407
Variation fds prix Colladon	30 389		204	204	30 593
Fonds Rossier	1 484 279			-	1 484 279
Fonds Fauche	61 950			-	61 950
Rev.en faveur Cathédrale, Fds Fauche & Rossier	23 559			-	23 559
Variation Fds Rossier et Fauche	-		3 507	3 507	3 507
Fonds Dubois	1 107 647			-	1 107 647
Variation Fds Dubois	739 092		11 076	11 076	750 169
Fonds des Aumôneries	500	3 000 000	3 000 000	-	500
Fonds de diaconie	188 991			-	188 991
Fonds jeunes ministres et stagiaires	1 713 970	92 900		-92 900	1 621 070
Fonds Redard	22 050			-	22 050
Fonds Sautter	577 500			-	577 500
Fonds d'aide aux pasteurs	97 925		5 775	5 775	103 700
Fonds Bellevue	92 714			-	92 714
Variation Fds Bellevue	6 181		927	927	7 108
Fonds Schorer	2 525 936			-	2 525 936
Variation Fds Schorer	162 345	179 153	98 844	-80 309	82 037
Fonds Vie Chère	437 220			-	437 220
Risque de fluctuations de cours	1 713 805	485 356	100 011	-385 345	1 328 460
	<b>27 776 574</b>	<b>3 772 409</b>	<b>4 016 366</b>	<b>243 957</b>	<b>28 020 531</b>
Fonds de garantie - caisse de retraite	5 600 000	300 000		-300 000	5 300 000
Variation Fds Garantie Caisse de retraite CPEAPG	25 534		2 090	2 090	27 624
Fonds de rénovation immo. de rendement	3 687 899			-	3 687 899
Fonds de rénovation immo. de mission	1 073 285		300 000	300 000	1 373 285
	<b>10 386 719</b>	<b>300 000</b>	<b>302 090</b>	<b>2 090</b>	<b>10 388 808</b>
<b>Total Fonds avec affectation limitée</b>	<b>38 163 293</b>	<b>4 072 409</b>	<b>4 318 456</b>	<b>246 047</b>	<b>38 409 340</b>

Description des Fonds

Nom	But	Description
<b>Fonds FUOG</b>	Mission, spécifique	Sert en premier lieu à payer les pasteurs travaillant pour la paroisse suisse allemande. Peut ensuite être utilisé pour payer les pasteurs de l'EPG.
<b>Fonds FUOG compte de variation</b>	Mission, spécifique	Gain de cours qui peuvent être utilisé selon les buts du fonds. Sert également à absorber les fluctuations négatives de cours.
<b>Fonds HENTSCH</b>	Mission, sens large	Sert à payer les frais de mission, principalement le traitement des pasteurs. Seuls les intérêts sont utilisables.
<b>Fonds HENTSCH compte de variation</b>	Mission, sens large	Gain de cours qui peuvent être utilisé selon les buts du fonds. Sert également à absorber les fluctuations négatives de cours.
<b>Fonds Degen</b>	Diaconie	Sert pour aider la mission auprès des personnes avec un handicap mental.
<b>Fonds Lullin</b>	Formation	Les revenus servent à la formation ou aux stagiaires. Le capital de départ à préserver est de 400'000 Frs.
<b>Fonds prix Bühler</b>	Formation	Fonds inaliénable en faveur d'écolières suisses protestantes, intelligentes et studieuses de l'école primaire du Bd James-Fazy, pour leur faciliter des études secondaires. Le capital de départ à préserver est de 2400 Frs.
<b>Fonds prix Colladon</b>	Publication	Legs dont les intérêts sont destinés à décerner un prix tous les 4 ans à le/les auteur(s) de l'ouvrage du Protestantisme le plus remarquable publié ou composé dans les 4 dernières années. Le capital à préserver est de 3000 Frs.
<b>Fonds Rossier</b>	Cathédrale	Fds inaliénable. Revenus destinés à la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre.
<b>Fonds Fauche</b>	Cathédrale	Fds inaliénable. Revenus destinés à la conservation de la Cathédrale Saint-Pierre.
<b>Fonds Dubois</b>	Diaconie	Fonds aliénable "pour la Fondation d'une maison de ressourcement spirituel et de guérison, destinée à des personnes dans le désarroi pour des raisons de maladie, de deuil, de dépression ou dans d'autres détresses...". Par décision du CC, ce fonds est utilisé pour financer une partie des ressources travaillant aux HUG et à l'espace Pâquis.
<b>Fonds des Aumôneries et activités non culturelles</b>	Aumôneries	Fonds destiné à financer l'activité sociale/diaconale ainsi que les activités et engagements non-culturels de l'Église.
<b>Fonds de Diaconie</b>	Diaconie	Fonds destiné à financer des activités de type diaconales exécutées directement par l'EPG ou à travers la dotation/subvention d'œuvres issues des Églises
<b>Fonds Jeune Ministres &amp; Stagiaires</b>	Relève	Sert à payer l'engagement de stagiaires et jeunes ministres pendant le plan de redressement se terminant en 2020, et à stimuler le plan de relève.
<b>Fonds Redard</b>	Mission, sens large	Fonds inaliénable dont les intérêts vont pour l'Eglise centrale.
<b>Fonds Sautter</b>	Ressources humaines	Fonds dont les intérêts vont pour l'aide momentanée aux pasteurs dans le besoin. En cas d'urgence, le capital peut être touché.
<b>Fonds d'aide aux pasteurs</b>	Ressources humaines	Fonds alimentés par les intérêts du Fds Sautter pour donner une aide momentanée aux pasteurs dans le besoin.
<b>Fonds Bellevue</b>	Immobilier	Fonds destiné à la construction d'un temple ou d'un lieu de réunion (A Bellevue) capital à préserver 5000 Frs.
<b>Fonds de garantie caisse de retraite</b>	Pension	Attribution des versements solidaires et volontaires des retraités, Attributions selon le plan de soutien de l'EPG à la caisse CPEAPG.
<b>Fonds Schorer</b>	Mission, spécifique	Fonds destiné en priorité à l'entretien d'une maison reçue en legs, et à promouvoir un protestantisme libéral, notamment en aidant la mission de la faculté de Théologie.
<b>Fonds de rénovation immo. de rendement</b>	Immobilier	Fds destiné à l'entretien du parc immobilier de rendement. Il est alimenté annuellement par une attribution du résultat obtenu sur l'immobilier de rendement.
<b>Fonds de rénovation immo. de mission</b>	Immobilier	Fds destiné à financer l'entretien du parc immobilier de mission. Il a été alimenté initialement par la conversion d'une réserve pour travaux immobiliers.
<b>Fonds Vie Chère</b>	Ressources humaines	Fonds destiné à distribuer une certaine compensation pour le coût de la vie aux collaborateurs quand le résultat le permet.
<b>Risque pour fluctuation de cours</b>	Finances	Fonds destiné à absorber les fluctuations de cours des portefeuilles de titres relatifs à des "petits" fonds spéciaux dont l'équivalent actif est regroupé sous deux portefeuilles de titres.

Eglise Protestante de Genève  
Tableau de flux de trésorerie (CHF)

Tableau de flux de trésorerie

	2024	2023
<b>Activité de l'exploitation</b>		
Bénéfice / (Perte)	5'368	95'500
Comptes d'attente	0	14'691
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-72'167	-434'350
Autres créances à court terme	-17'081	-194'506
Stocks et prestations de services non facturées	198	204
Actifs de régularisation	-125'863	114'220
Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de services	519'484	14'829
Autres dettes à court terme	100'123	-317'675
Passifs de régularisation	18'856	2'851'458
Provisions à court terme	-189'740	93'962
Autres dettes à long terme	-311'853	21'592
Provisions à long terme et postes analogues prévus par la loi	455'657	0
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>382'981</b>	<b>2'259'925</b>
<b>Activité d'investissement</b>		
Immobilisations financières dédiées et aliénables	-2'042'306	5'011'831
Immobilisations corporelles meubles et immeubles	-5'379'155	-6'374'670
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-7'421'461</b>	<b>-1'362'839</b>
<b>Activité de financement</b>		
Dettes à court terme portant intérêt	160'000	0
Dettes à long terme portant intérêt	2'699'999	550'000
Variation nette des capitaux et des fonds	1'942'880	246'047
Réserves	0	-4'800
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>4'802'879</b>	<b>791'247</b>
<b>Augmentation / (diminution) de la trésorerie</b>	<b>-2'235'600</b>	<b>1'688'333</b>
<b>Situation des liquidités</b>		
Disponibilités à l'ouverture	7'988'797	6'300'464
Disponibilités à la clôture	5'753'197	7'988'797
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>-2'235'600</b>	<b>1'688'333</b>



## Annexe aux comptes 2024

(01.01.2024-31.12.2024)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des Swiss GAAP RPC et de la Swiss GAAP RPC 21 ainsi qu'aux dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art 957 à 963 b en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023)

### Structure juridique et but de l'Eglise Protestante de Genève (EPG)

L'EPG est une association au sens des articles 60 et suivants du code civil. Elle est régie par une constitution et des règlements (dernière version du 3 octobre 2012, dernières révisions partielles en 2022 pour la constitution et en 2023 pour les règlements : <https://epg.ch/eglise-protestante-de-geneve/organisation/>). Les paroisses sont des entités juridiques séparées, dont les comptes ne sont pas inclus dans la comptabilité de l'EPG.

Son but est le suivant : « L'EPG a pour but de satisfaire aux besoins religieux de la population protestante du canton de Genève, de défendre et de répandre les principes de la Réforme. Elle poursuit l'accomplissement de son œuvre par le concours actif de tous ses membres, par le ministère de ses pasteurs, par l'enseignement religieux, le culte public, les cérémonies religieuses et par tous les moyens appropriés. Elle célèbre les sacrements du baptême et de la sainte Cène. Elle s'associe à la célébration des grands événements de l'histoire du canton et de la Confédération. » (cf article 3 Constitution EPG).

### L'organisation en bref

Association	Eglise protestante de Genève
Rue :	Rue Gourgas 24, Case postale 73, 1211 Genève 8
Téléphone	+41 22 552 42 10
Email	<a href="mailto:info.epg@protestant.ch">info.epg@protestant.ch</a>
Internet	<a href="http://www.epg.ch">www.epg.ch</a>
Année de fondation	1536 (Adoption de la Réforme à Genève, le 21 mai 1536)
Nombre de collaborateurs	59 équivalents plein temps, ainsi qu'environ 500 bénévoles
Présidente	Chantal Eberlé-Perret
Membres du Conseil du Consistoire	Bernard Pagella, vice-président Joël Rochat, trésorier Alexandre Winter, modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres Chris Cook, Présidente de l'Assemblée du consistoire David Brechet Didier Ostermann Myriam Sintado Isabelle Savoy Jérémy Dunon
Secrétariat général	Stefan Keller, Secrétaire général Emmanuel Rolland, Secrétaire général adjoint de Mission



<p>Champs d'action/ prestations fournies</p>	<p>Durant l'exercice 2024 l'EPG a été présente et disponible pour la population à Genève et ailleurs à travers ses activités culturelles, culturelles et ses œuvres d'entraide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cultes et prières, méditations et études bibliques ;</li><li>- Accompagnement des familles (enfants, adolescents et couples), des personnes handicapées, sourdes et malentendantes, des personnes âgées, des membres de la communauté LGBTI ;</li><li>- Actes pastoraux (baptême, confirmation, mariage, service funèbre) ;</li><li>- Catéchisme, formation, spectacles pour enfants, jeux bibliques ;</li><li>- Accompagnement de personnes en recherche de sens (entretiens, formations, ateliers) ;</li><li>- Formation universitaire et autres (Faculté de théologie de l'Université de Genève, Atelier œcuménique de théologie - AOT) ;</li><li>- Aide humanitaire et sociale – Œuvres d'entraide protestante (CSP, EPER, DM) ;</li><li>- Aide aux plus démunis et présence diaconale auprès des plus fragiles ;</li><li>- Accompagnement dans les aumôneries : EMS, hôpitaux universitaires, prisons ;</li><li>- Musique, culture dans les espaces dédiés à Genève ;</li><li>- Préservation du patrimoine immobilier historique (temples et presbytères).</li></ul>
<p>Liens avec les organisations liées</p>	<p>L'Eglise protestante de Genève est en lien étroit avec les paroisses protestantes réparties en 7 régions et avec les ministères cantonaux constitués en association. Les paroisses et les ministères cantonaux constitués en association sont des entités juridiquement indépendantes en forte interaction avec l'Eglise protestante. Les pasteurs et diacres qui travaillent dans les paroisses et les ministères cantonaux sont rémunérés par l'Eglise protestante.</p> <p>L'Eglise protestante a par ailleurs des liens institutionnels avec de nombreuses organisations religieuses genevoises, suisses et internationales, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS)</li><li>- La Conférence des Eglises romandes (CER)</li><li>- La Faculté autonome de théologie à Genève</li><li>- Le Conseil œcuménique des Eglises</li><li>- Le Rassemblement des Eglises et Communautés de Genève</li></ul>

## Introduction

Le présent bouclage **2024** est établi du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Lors de cet exercice, l'EPG a procédé à une importante mise à jour de sa présentation des comptes afin d'être en congruence avec l'évolution des normes RPC au 31.12.2024.



Ceci a entraîné d'importantes modifications dans la structure du bilan et dans la présentation du résultat, en particulier concernant la répartition des fonds entre fonds affectés et capital lié. Les comptes 2023 ont donc été modifiés dans leur présentation afin de pouvoir être comparés à ceux de l'exercice 2024.

### Présentation du compte d'exploitation

Certifiés RPC21, les comptes de l'EPG ne nécessitent pas une présentation par fonction pour être audités. Dès lors, les états financiers de l'EPG présentent des comptes **par nature**.

Le compte de résultat **par nature** fait état d'une vue globale de l'EPG, selon le plan comptable RPC21. Cette présentation fait apparaître un ensemble de résultats intermédiaires. A noter :

- Le résultat net de mission **avant hors Mission et extraordinaires** qui reflète la capacité d'autofinancement des activités de pure mission,
- Le résultat net **avant Extraordinaires** reflétant la capacité d'autofinancement de l'organisation en intégrant les contributions des titres et immobilier de rendement,
- Le résultat **avant Variation des fonds**, soit les dissolutions/attributions de fonds qui inclut les contributions et charges extraordinaires,
- Et le résultat **annuel avant allocations au capital de l'organisation**, qui est le résultat final selon les RPC.

### Nombre d'employés

Evolution du nombre d'employés (nombre d'équivalents plein temps) :

Nombre d'employés	31.12.2024	31.12.2023	Différence
Ministres, Diacres et stagiaires	41.10	43.85	-2.75
Laïcs et administratifs	18.10	18.50	-0.40
<b>Total</b>	<b>59.20</b>	<b>62.35</b>	<b>-3.15</b>

Les chargés de ministère sont inclus dans la comptabilisation *Ministres, Diacres et stagiaires*.

### Salaires

Traitements en Frs	31.12.2024	Budget 2024	Différence	%
Salaires	-6 955 740	-6 676 440	-279 300	4.2%
Charges sociales	-1 415 690	-1 537 422	121 732	-7.9%
<b>Total employés EPG</b>	<b>-8 371 430</b>	<b>-8 213 862</b>	<b>-157 568</b>	1.9%
Prestation de tiers / temporaires	-46 328	-32 075	-14 253	44.4%
Autres charges de personnel	-57 818	-105 800	47 982	-45.4%
<b>Total charges de personnel</b>	<b>-8 475 577</b>	<b>-8 351 737</b>	<b>-123 840</b>	1.5%



La comptabilisation d'environ 80 salaires administrés à titres fiduciaires pour les divers lieux d'Eglises est présentée en net.

### Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés de manière conservatrice.

- 1) Les revenus des dons sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise. Un don peut être comptabilisé également sous engagement écrit.
- 2) Les legs sont comptabilisés au moment de la date de réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.
- 3) Les revenus de ventes immobilières sont comptabilisés au moment de la réception des fonds sur les comptes de l'Eglise.

### Legs

Les revenus de legs sont comptabilisés dans les revenus de Mission, sauf s'ils sont inaliénables ou s'ils sont non monétaires/peu liquides comme le legs d'une maison. Les legs de grande importance, même liquides, peuvent être comptabilisés en revenu extraordinaire.

En 2024, il y a eu un leg extraordinaire de CHF 483'679. En 2023, il n'y a pas eu de legs extraordinaire.

### Principes d'amortissement

Pourcentages annuels

#### Mobilier

**100%** : Logiciels.

**50%** : Imprimantes, matériel.

**33.33%** : Ordinateurs de bureau, mobilier.

**20%** : Serveurs, équivalant à la durée du contrat de maintenance.

#### Immobilier

**20%** : Entretien parquet, appareils ménagers.

**10%** : Peinture, restauration de l'enduit des murs, installations électriques, installations sanitaires, travaux énergétiques.

**6.66%** : Remplacement des fenêtres, réfection des façades, réfection de la toiture, mobilier de cuisine.

**5%** : Isolation, travaux de canalisation, remplacement de la chaudière, remplacement du brûleur, revêtement, carrelage.

**4%** : Grands travaux.

**1.5%** : Temples, presbytères, centres paroissiaux et biens immobiliers d'investissement.



**0.75%** : Biens immobiliers d'investissement neufs.

Depuis 2021, les bâtiments qui n'avaient pas encore fait l'objet d'amortissement sont dépréciés à raison de 1.5% par an. Dès 2024, les bâtiments neufs sont dépréciés à raison de 0.75% par an.

Au 31.12.2024, CHF 15'090'161 de travaux en cours ont été activés. Au 31.12.2023, aucun des « travaux en cours » n'a été activé.

**Evolution des amortissements**

Amortissements en Frs	31.12.2024	31.12.2023	Différence	%
Valeurs mobilières-titres	0	0	0	0.00%
Immobilier de Mission	97 778	98 772	-994	-1.01%
Immobilier de rendement	489 063	338 372	150 691	44.53%
Informatique & Véhicules	13 823	10 796	3 027	28.04%
<b>Total</b>	<b>600 664</b>	<b>447 940</b>	<b>152 724</b>	<b>34.09%</b>

**Immobilisations corporelles**

Immobilisations	01.01.2024	Reclassements	Entrées	Sorties	Amortissements	31.12.2024
Temples et presbytères, loi 1907	1 242 155				22 640	1 219 515
Temples et centres paroissiaux après loi 1907	4 148 850		63 268		75 138	4 136 980
Investissements immobiliers	14 827 988	15 090 161			489 063	29 429 086
Travaux en cours	11 250 843	-15 090 161	5 903 100		-	2 063 782
Autres immobilisations corporelles	7 102		13 453		13 823	6 732
<b>Total</b>	<b>31 476 938</b>	<b>-</b>	<b>5 979 821</b>	<b>-</b>	<b>600 664</b>	<b>36 856 096</b>

Immobilisations	01.01.2023	Reclassements	Entrées	Sorties	Amortissements	31.12.2023
Temples et presbytères, loi 1907	1 268 949				26 794	1 242 155
Temples et centres paroissiaux après loi 1907	4 220 828				71 978	4 148 850
Investissements immobiliers	15 166 360				338 372	14 827 988
Travaux en cours	4 431 987		6 981 973	-163 117	-	11 250 843
Autres immobilisations corporelles	14 143		3 755		10 796	7 102
<b>Total</b>	<b>25 102 267</b>	<b>-</b>	<b>6 985 728</b>	<b>-163 117</b>	<b>447 940</b>	<b>31 476 938</b>

**Revenus sur Fonds inaliénables et affectés**

Pour améliorer la transparence des comptes et dans l'optique d'appliquer les normes suisses GAAP RPC et comme requis par la norme Swiss GAAP RPC 21, l'EPG publie un



tableau montrant l'ensemble des divers Fonds et leur fluctuation de valeur pendant l'exercice. Voir le tableau de variation du capital des fonds 2024.

### **Evaluation des titres**

Les titres apparaissent au bilan à la valeur du marché au 31.12.2024.

Les prises de valeur en capital des fonds spécifiques (portefeuilles dédiés) sont comptabilisées dans un fonds joint de « variation ».

Pour les fonds non couverts par des portefeuilles spécifiques, les prises de valeur en capital sont comptabilisées dans un fonds « Risque de fluctuation de cours » afin de compenser les éventuelles pertes par une dissolution de ce fonds. Ce fonds couvre les risques de quatre portefeuilles de titres représentant les équivalents « actif ».

Pendant l'exercice 2024, les titres ont enregistré une hausse de CHF 1'764'549 compensée par une utilisation des réserves de fluctuation et des fonds spéciaux (variation). En 2023, les titres avaient enregistré une baisse de CHF 98'080 compensée par une utilisation des réserves de fluctuation et des fonds spéciaux (variation).

Les titres en monnaies étrangères ont été réévalués selon les cours de change suivants :

1	EUR	=>	0.9470
1	USD	=>	0.8846
1	GBP	=>	1.1354
1	JPY	=>	0.005751

Les titres qui ne sont pas cotés en bourse (Maison de la Réformation, Salle Centrale de la Madeleine) sont comptabilisés à leur valeur fiscale.

### **Immobilier de Mission**

L'immobilier de Mission comprend les temples et chapelles en activité, les espaces paroissiaux, ainsi que les logements de ministres où un loyer préférentiel est encore appliqué. Les autres logements sont inclus dans l'immobilier de rendement.

L'immobilier de Mission comprend des biens tombants sous l'article 9 de la Loi sur la Laïcité de l'État, et d'autres biens non soumis.

### **Immobilier de rendement**

L'immobilier de rendement est comptabilisé sur une période correspondant à l'année calendaire, en rapportant les divers comptes de régies qui bouclent au 31 décembre,



comme les revenus et charges qui ne transitent pas par les régies mais qui sont gérés directement par l'EPG.

L'immobilier de rendement constitue un axe financier stratégique de l'Eglise dans le cadre du soutien à la Mission. Le compte de fonctionnement de l'immobilier de rendement est illustré par un tableau faisant état de l'évolution des états locatifs, des charges (courantes, d'entretien et financières), du résultat opérationnel et du résultat net incluant les frais de développement. Certains biens immobiliers de rendement sont classés, alors que d'autres subissent moins de contraintes.

<b>Immobilier de rendement</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>Différence</b>	<b>%</b>
Produits des immeubles	2 627 114	2 386 235	240 879	10.09%
Charges de régie, PPE et courantes	-417 618	-322 723	-94 895	29.40%
Charges d'entretien	-459 158	-331 429	-127 729	38.54%
Charges financières	-263 587	-223 064	-40 523	18.17%
Autres charges	-309 550	-428 648	119 098	-27.78%
<b>Résultats d'immeubles de rendement</b>	<b>1 177 201</b>	<b>1 080 370</b>	<b>96 831</b>	<b>8.96%</b>

Le résultat net atteint CHF 1'177'201 en 2024 contre 1'080'370 en 2023. L'augmentation provient principalement de la mise en service en cours d'années de deux immeubles locatifs d'habitation. Le rendement locatif des futurs biens contribuera à pérenniser le financement pour mettre en œuvre la mission de l'EPG.

### **Caisse de prévoyance**

Rappel : La CPEAPG est passé d'un système de primauté de prestations à un système de primauté de cotisations au 1<sup>er</sup> juillet 2013 à fins d'assainissement. L'EPG s'est alors engagée à recapitaliser la caisse, qui souffrait d'un grave déficit de couverture, dans un délai de 5 ans. Dans le cadre de cet assainissement, l'EPG s'est également engagée à soutenir les employés de plus de 50 ans à cette date, au travers d'un plan d'accompagnement visant à réduire la perte de rentes de ces employés.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018, la dernière étape a été franchie et la Caisse de pension splittée avec un transfert des avoirs de prévoyance professionnelle des employés actifs auprès de la CIEPP ; la Caisse de prévoyance des Eglises et associations protestantes de Genève (CPEAG) conservant la part des rentiers et la gestion y relative.

L'assainissement complet de la CPEAPG a été effectué sur l'exercice 2019 et l'investissement des fonds de la garantie en faveur de la CPEAPG en portefeuille a débuté en été 2019.

Au 31.12.2024 nous avons attribué CHF 500'000 au fonds de garantie de la caisse de retraite.

En 2023, un appel à la garantie de CHF 300'000 a été versé à la caisse.



## Provisions

L'évolution des provisions est la suivante :

Provisions en Frs	31.12.2024	31.12.2023	Différence	%
<b>Total à court terme</b>	<b>306 470</b>	<b>496 210</b>	<b>-189 740</b>	<b>-38.24%</b>
Restructuration caisse de retraite	5 300 000	1 997 402	3 302 598	165.34%
Temps sabbatique	455 657	311 853	143 804	46.11%
Autres provisions à long terme	10 306	10 306	0	0.00%
<b>Total Provisions à long terme</b>	<b>5 765 963</b>	<b>2 319 561</b>	<b>3 446 402</b>	<b>148.58%</b>

La diminution des provisions à court terme résulte principalement de la réévaluation du risque opérationnel. L'augmentation des provisions à long terme est due au reclassement du montant accumulé pour le temps sabbatique.

La provision *Restructuration caisse de retraite* est portée à 5'300'000 afin de couvrir l'intégralité des risques liés à la garantie signée par l'EPG.

## Comptes extraordinaires

Le résultat des produits et charges exceptionnels s'élève au 31.12.2024 à CHF 470'210. Il résulte principalement de la comptabilisation d'un leg exceptionnel ainsi que du résultat net des charges et produits hors période.

En comparaison, les comptes exceptionnels au 31.12.2023 présentaient un résultat de CHF -164'249, dû principalement à la comptabilisation de l'appel à la garantie de la CPEAPG (300'000), diminué du résultat net des charges hors période.

## Nantissement

Au 31.12.2024, il existe un nantissement de CHF 2'000'000 sur un portefeuille.

## Créances

Au 31.12.2024, le total net des créances s'élève à CHF 798'468.

Au 31.12.2023, le total net des créances s'élève à CHF 726'301.

Le risque de crédit envers des tiers s'élève au 31.12.2024 à CHF 20'716 et s'élevait à CHF 14'585 au 31.12.2023. L'évolution défavorable est due au délai de paiement de certaines charges refacturées.



## Capital

La comptabilisation du résultat de l'exercice 2024 au capital libre de l'EPG, ainsi que les opérations liées aux réserves, auront pour impact de porter le capital de l'organisation à CHF 18'633'209.

L'évolution du capital lié est représentée dans le tableau suivant.

Désignation	31.12.2023	Prélèvements	Transferts	Apports	31.12.2024
Fonds de garantie - caisse de retraite	-	-	1 997 402	500 000	2 497 402
Variation Fds Garantie Caisse de retraite CPEAPG	-	-	27 624	261 631	289 255
Fonds de rénovation immo. de rendement	-	-	3 687 899	85 000	3 772 899
Fonds de rénovation immo. de mission	-	-	1 373 285	85 000	1 458 285
Autres postes du capital lié	1 362 196	-1 157 986	-	10 000	214 210
<b>Total des fonds présents dans le capital lié</b>	<b>1 362 196</b>	<b>-1 157 986</b>	<b>7 086 210</b>	<b>941 631</b>	<b>8 232 051</b>

## Les événements importants

L'Église protestante de Genève n'échappe pas aux phénomènes démographiques affectant la société et l'économie. Elle fait face à un nombre significatif de départs à la retraite au cours de la décennie que nous traversons. En 2024, plusieurs ministres ont rejoint l'EPG, ce qui permet de compenser partiellement les départs et de maintenir un nombre de ministres salariés en accord avec les orientations votées par le Consistoire (maintien d'un minimum de 42 équivalents plein-temps ministériel).

En 2024, 2 autorisations pour des chantiers immobiliers majeurs sont entrées en force. L'Église protestante de Genève pourra procéder à l'assainissement et au réaménagement du temple de Saint-Jean, afin d'en faire un lieu dédié aux enfants et à leurs familles et ouvert sur le quartier. D'autre part, elle pourra remplacer l'actuel paroissial de la Servette par un bâtiment à usage mixte réunissant des locaux paroissiaux, des logements et des surfaces commerciales. Le développement de ces projets ont requis des efforts considérables sur l'année 2024 et les années précédentes. Les chantiers s'ouvriront au cours de prochains exercices comptables.

Le chantier de rénovation majeure du temple de la Fusterie, mené par la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, continue d'avancer. Il devrait s'étendre jusqu'en 2027.

Par ailleurs, deux bâtiments d'immobilier de rendement ont été réceptionnés en 2024 : un immeuble de logements à Jussy, et un immeuble contenant une crèche et des logements à Genève, dans le quartier des Eaux-Vives.

Enfin, les comptes 2024 seront soumis le 13 juin 2025 au Consistoire de l'Église protestante de Genève pour approbation.